

Il y a une infinité d'expressions et de tournures qui reviennent sans cesse dans nos conversations, et qui n'ont point d'équivalent dans les autres langues.

Le comte de la Rivière, parent de M^{me} de Sévigné, et de qui on a un Recueil de lettres en deux volumes, dit quelque part : *Quand on a lu une lettre de M^{me} de Sévigné, on sent quelque peine, parce qu'on en a une de moins à lire.* Cela vaut mieux que le reste du Recueil.

Ce qui ajoute un grand prix aux lettres de M^{me} de Sévigné, c'est une foule de traits qui nous peignent cette cour brillante de Louis XIV. On aime à se trouver, pour ainsi dire, en société avec les plus grands personnages de ce beau règne, qui, malgré les censures d'une philosophie sèche et sévère, a toujours un éclat et un air de grandeur qui attachent et qui imposent. Je ne crois pas que notre siècle ait jamais le même attrait pour nos descendants. *Ce qui me dégoûte de l'histoire, disait une femme de beaucoup d'esprit, c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour.* . . .

Il me semble que ceux mêmes qui aiment le plus M^{me} de Sévigné ne sentent pas assez toute la supériorité de son esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit; raisonneuse ou frivole, plaisante ou sublime, elle prend tous les tons avec une facilité inconcevable. . . .

Son style n'est presque jamais simple, mais il est toujours naturel; et ce naturel se fait surtout sentir par une négligence abandonnée qui plaît, et par une rapidité qui entraîne. On sent partout ce qu'elle dit quelque part : *J'écrirais jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole.*

NOUVEAU CHOIX DES LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

(1) AU COMTE DE BUSSY

A Paris, ce 20 mai 1667.

Je reçus une lettre de vous en Bretagne, mon cher cousin, où vous me parliez de vos Rabutins et de la beauté de Bourbilly. Mais comme on m'avait écrit d'ici qu'on vous y attendait, et que je croyais moi-même y arriver plus tôt, j'ai toujours différé à vous faire réponse jusqu'à présent que j'ai appris que vous ne viendriez point ici. Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert; et désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers,

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savais déjà, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose. J'ai bien senti mon cœur pour vous, depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer ou à recommencer un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre (1). Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonneriez par le grand intérêt que j'y prends.

On dit que vous avez écrit au roi. Envoyez-moi la copie de votre lettre, et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : Je vous fais parc. De sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés. J'en fais autant à toute votre famille.

(1) Bussy était exilé dans ses terres.

(2)

AU MÊME

A Paris, ce 26 juillet 1668.

Je commence par vous remercier de vos lettres au roi, mon cher cousin; elles me feraient plaisir à lire d'un inconnu : elles m'attendrissent; il me semble qu'elles devraient faire cet effet-là sur notre maître; mais il est vrai qu'il ne s'appelle pas Rabutin comme moi.

La plus jolie fille (1) de France vous fait des compliments. Ce nom me paraît agréable : je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs. Elle est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannes et le comte de Saint-Paul. Il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de la Rochefoucauld. Voyez quels personnages ! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin il est parti. J'en ai pleuré amèrement, j'en suis sensiblement affligée : je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage. J'en vois tous les périls, j'en suis morte : mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse; et dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, comte.

(1) C'était sa fille, qui avait alors environ vingt ans.

(3)

AU MÊME

A Paris, ce 4 décembre 1668.

N'avez-vous pas reçu ma lettre où je vous donnais la vie, et où je ne voulais pas vous tuer à terre ? J'attendais une réponse sur cette belle action : vous n'y avez pas pensé ; vous vous êtes contenté de vous relever et de reprendre votre épée, comme je vous l'ordonnais. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir contre moi.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui sans doute vous donnera de la joie. C'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume. C'est M. de Grignan, que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire ; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paraît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paraît content, c'est beaucoup ; car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

(4)

AU MÊME

A Paris, ce 7 janvier 1669.

Il est tellement vrai que je n'ai point reçu votre réponse sur la lettre où je vous donnais la vie, que j'étais en peine de vous, et craignais qu'avec la meilleure intention du monde de vous pardonner, comme je ne suis pas accoutumée à manier une épée, je ne vous eusse tué sans y penser. Cette raison seule me paraissait bonne pour ne m'avoir point fait réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdu qu'elle ne l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable : et si j'eusse souhaité la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été celle de cette lettre-là. Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de M. de Grignan : il est vrai que c'est un très-bon et un très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage ? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu ! que vous y tiendriez bien votre place ! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je me dis en moi-même : Bon Dieu, quelle différence ! On parle de guerre (1), et que le roi fera la campagne. Ne

(1) Ce n'était qu'un bruit vague. Il s'agissait de pacifier la querelle du comte Palatin et du duc de Lorraine, en forçant celui-ci à désarmer.

vous y reverra-t-on point jouer un rôle que vous avez si bien rempli ?

(5)

A M. DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 6 août 1670.

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde ? Peut-on être plus honnête, plus régulière ? Peut-on vous aimer plus tendrement ? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens ? peut-on souhaiter plus passionnément d'être à vous ? et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs ? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille ; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres, et d'autant plus que je la vois de plus près, et qu'à vous dire vrai, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyais point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse qui me fera lapider un jour : c'est que le public n'est ni fou, ni injuste ; M^{me} de Grignan doit en être trop contente pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables : je me réjouis que vous soyez guéri, pour l'amour de vous et pour l'amour d'elle. Je ne vous dis aucune nouvelle ; ce serait aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je fais à ce qui vous touche.

(6)

AU MÊME

A Paris, vendredi 28 novembre 1670.

Ne parlons plus de cette femme, nous l'aimons au delà de toute raison ; elle se porte très-bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de M. de Marseille, et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connais les manières des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les divisions ; en sorte qu'à moins d'être toujours en garde contre les discours de ces messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments ; et très-souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps ou d'autres raisons ont changé l'esprit de M. de Marseille. Depuis quelques jours il est fort adouci, et pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire ; rien n'est plus capable d'ôter tous les bons sentiments que de marquer de la défiance ; il suffit souvent d'être soupçonné comme un ennemi pour le devenir ; la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire, on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous

fait, et dont il serait honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de la soupçonner injustement. Suivez mes avis, ils ne sont pas de moi seule; plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite et vous assurent que vous n'y serez pas trompé. Votre famille en est persuadée; nous voyons les choses de plus près que vous; tant de personnes qui vous aiment, et qui ont un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre.

M^{me} de Coulanges m'a mandé que vous m'aimiez. Quoique ce ne me soit pas une nouvelle, je dois être fort aise que cette amitié résiste à l'absence et à la Provence, et qu'elle se fasse sentir dans les occasions.

J'ai bien à vous remercier des bontés que vous avez eues pour mon ***, il m'en est revenu de grands compliments. Le roi a eu pitié de lui; il n'est plus sur les galères, il n'a plus de chaîne, et demeure à Marseille en liberté. On ne peut trop louer le roi de cette justice et de cette bonté.

(7)

AU MÊME

A Paris, mercredi 10 décembre 1670.

M^{me} de Coulanges m'a mandé plus de quatre fois que vous m'aimiez de tout votre cœur, que vous parliez de moi, que vous me souhaitiez. Comme j'ai fait toutes les avances de cette amitié, et que je vous ai aimé la première, vous pouvez juger à quel point mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si longtemps. Tout ce que vous écrivez de votre

filles est admirable; je n'ai point douté que la bonne santé de la mienne ne vous consolât de tout. J'aurais eu trop de joie de vous apprendre la naissance d'un petit garçon; mais c'eût été trop de biens à la fois, et ce plaisir que j'ai naturellement à dire de bonnes nouvelles, eût été jusqu'à l'excès. Je serai bientôt dans l'état où vous me vîtes l'année passée; il faut que je vous aime bien pour vous envoyer ma fille par un si mauvais temps. Quelle folie de quitter une si bonne mère, dont vous m'assurez qu'elle est si contente, pour aller chercher un homme au bout de la France! Je vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant la bienséance que ces sortes de conduites. Je crois que vous aurez été touché de la mort de cette aimable duchesse. J'étais si affligée moi-même, que j'aurais eu besoin de consolation en vous écrivant.

Ma fille vous prie de vous mander le mariage de M. de Nevers (1): ce monsieur de Nevers si difficile à ferrer, ce monsieur de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, il épouse enfin, devinez qui? Ce n'est point M^{lle} d'Houdancourt, ni M^{lle} de Grancei; c'est M^{lle} de Thianges (2), jeune, modeste, élevée à l'Abbaye-aux-Bois. M^{me} de Montespan en fait les noces dimanche, elle en fait comme la mère, et en reçoit les honneurs. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges; de sorte que cette belle qui n'a pas un sou lui vaut mieux que la plus grande héritière de France. M^{me} de Montespan fait des merveilles partout. Je vous défends de m'écrire:

(1) Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nevers.

(2) Diane-Gabrielle de Damas, fille de Claude-Léonore, marquis de Thianges, et de Gabrielle de Rochechouard-Mortemart, sœur de M^{me} de Montespan.

écrivez à ma fille, et laissez-moi la liberté de vous écrire, sans vous embarquer dans les réponses qui m'ôtteraient le plaisir de vous mander des bagatelles. Aimez-moi toujours, mon cher comte, je vous quitte d'honorer ma grand'maternité; mais il faut m'aimer et vous assurer que vous n'êtes aimé en nul lieu du monde si chèrement qu'ici.

Ne manquez pas d'écrire à M^{me} de Brissac (1); je l'ai vue aujourd'hui; elle est très-affligée: elle m'a parlé du déplaisir qu'elle croit que vous aurez en apprenant la mort de sa mère.

M. de Foix est quelquefois à l'extrémité, quelquefois mieux; je ne répondrai point cette année de la vie de ceux qui ont la petite vérole.

Il y a ici un jeune fils du landgrave de Hesse qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné: sa mère lui avait recommandé en partant de ne point se faire saigner à Paris; il ne s'est point fait saigner; il est mort.

Noirmoutier est aveugle sans ressource; M^{me} de Grignan peut reprendre toutes les vieilles réflexions qu'elle avait faites là-dessus. La cour est ici, et le roi s'y ennuit à tel point, qu'il ira toutes les semaines trois ou quatre jours à Versailles.

(8)

A M. DE COULANGES

A Paris, lundi 15 décembre 1670.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus mira-

(1) Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, fille de Claude, duc de Saint-Simon, et de Diane-Henriette de Budos.

culeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste; une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourrait-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde, une chose qui comble de joie M^{me} de Rohan et M^{me} d'Hauterive; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue*; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire, devinez-la, je vous la donne en trois: *jetez-vous votre langue aux chiens*? Eh bien! il faut donc vous la dire. M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en six, je vous le donne en cent. M^{me} de Coulanges dit: Voilà qui est bien difficile à deviner; c'est M^{me} de la Vallière. Point du tout, Madame. C'est donc M^{lle} de Retz? Point du tout; vous êtes bien provinciale. Ah! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est M^{lle} Colbert. Encore moins. C'est assurément M^{lle} de Créqui. Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire: il épouse dimanche au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle, mademoiselle de... mademoiselle, devinez le nom; il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu MONSIEUR (1), Mademoiselle petite-

(1) Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

filles de Henri IV, M^{lle} d'Eu, M^{lle} de Dombes, M^{lle} de Montpensier, M^{lle} d'Orléans, Mademoiselle cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de MONSIEUR. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouvons que vous avez raison : nous en avons fait autant que vous. Adieu; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

(9)

AU MÊME

A Paris, vendredi 19 décembre 1670.

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et du bienheureux duc. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme je vous l'ai mandé. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à se complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun; avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France, et qui donne le premier rang; le

duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau; le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite; il y prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui était hier, Mademoiselle espéra que le roi signerait le contrat, comme il l'avait dit; mais, sur les sept heures du soir, la reine, Monsieur et plusieurs barbons firent entendre à Sa Majesté que cette affaire faisait tort à sa réputation; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, le roi lui déclara devant M. le Prince qu'il leur défendait absolument de songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritait une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives, et tout le jour elle a gardé son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe; voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse; nous espérons que vous en ferez autant : *E frà tanto vi baccio le mani.*

(10)

AU MÊME

A Paris, mercredi 24 décembre 1670.

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une

tragédie dans toutes les règles du théâtre; nous en dispositions les actes et les scènes l'autre jour; nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'était une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de tels changements en si peu de temps, jamais une émotion si générale, jamais vous n'avez ouï une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix; mais les bonnes grâces du roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paraît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi; elle a bien pleuré; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avait reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.

(11)

AU MÊME

A Paris, mercredi 31 décembre 1670.

J'ai reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est passé depuis le 15 jusqu'au 20 de ce mois : le sujet le méritait bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit en croyant que cette grande machine ne pourrait pas aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parce que j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je dis à ma fille le lundi : Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche; et je voulus parier, quoique tout respirât la

nôce, qu'elle ne s'achèverait point. En effet, le jeudi, le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle allait se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims (1) faisait la cérémonie; cela était ainsi résolu le mercredi au soir; car pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi. Mademoiselle écrivait; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre; et puis, comme elle était au lit, elle me fit mettre à genoux dans la ruelle; elle me dit à qui elle écrivait, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avait faits la veille, et le nom qu'elle avait donné; qu'il n'y avait point de parti pour elle en Europe, et qu'elle voulait se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avait eue avec le roi; elle me parut transportée de la joie de faire un homme bienheureux; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnaissance de M. de Lauzun; et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà bien contente; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès lundi? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le roi, que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire? » Elle me dit que j'avais raison; mais elle était si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. Elle retourna sur les bonnes qualités et sur la bonne maison de Lauzun. Je lui dis ces vers de *Polyeucte* :

Du moins on ne la peut blâmer d'un mauvais choix :
Polyeucte a du nom et sort du sang des rois.

(1) Charles-Maurice Letellier.